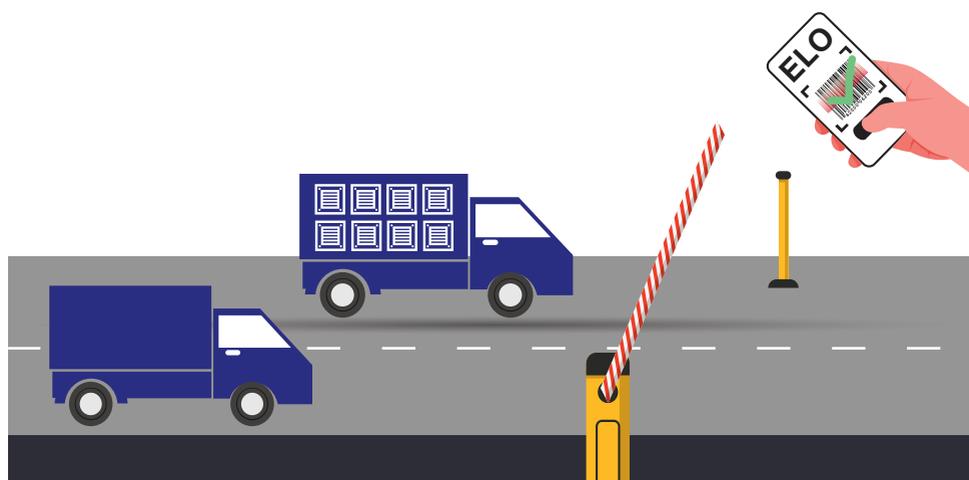


# Le passage frontière Brexit évolue !

A compter du 1<sup>er</sup> avril 2025, il faudra présenter  
une Enveloppe Logistique Obligatoire (ELO)  
à chaque passage

**La présentation obligatoire d'ELO entraîne des évolutions  
pour tous les acteurs du passage frontière : informez-vous et  
anticipez le changement !**



# Qu'est-ce qui change ?



## **Une unique référence ELO à présenter**

par le chauffeur lors du passage de la frontière Brexit. La présentation d'une unique référence ELO est exigée pour tous les camions, chargés et vides.



## **Un passage de la frontière fluidifié**

les questions des agents des compagnies de traversée et les formalités douanières étant intégrées dans ELO lors de sa création.



## **Un suivi des marchandises amélioré**

grâce aux nouvelles fonctionnalités permettant au créateur d'ELO de visualiser les étapes du passage frontière de ses marchandises et d'accéder à un historique des ELO.



# Que dois-je faire ?



## **Anticipez le changement !**

En prévision d'avril 2025, analysez vos schémas logistiques avec vos partenaires pour anticiper les conditions de préparation des ELO.



## **Informez-vous !**

Retrouvez les informations liées à ELO sur le site de la Douane et consultez les ressources supports mises à votre disposition.



**Rapprochez-vous si besoin des services douaniers.**

[douane.gouv.fr/ELO](https://douane.gouv.fr/ELO)



Financé par  
l'Union européenne



Ne pas jeter sur la voie publique